

# Les réserves naturelles

## La Pointe d'Arcay

Un site exceptionnel à plus d'un titre



Réserve de la Pointe d'Arcay

La réserve de la Pointe d'Arcay s'étend sur 580 ha. Côté terre, une forêt domaniale est classée en « Réserve biologique » en 1982 par l'Office National des Forêts (ONF). Ce statut a pour objectif la mise en valeur et la protection des richesses naturelles présentes sur le site. Afin d'y protéger la faune, « une Réserve de chasse et de faune sauvage (1973) » limite l'accès au site, ainsi que la pratique de la chasse.

Côté mer, c'est dès 1951 que l'on considère la pointe comme un site d'intérêt pour les oiseaux et qu'une « réserve de chasse maritime » est mis en place. Une protection qui perdure et fait de ce site un lieu de quiétude important pour les oiseaux. Depuis 2008, la partie maritime est propriété du Conservatoire du Littoral.

Afin de gérer ces habitats naturels et espèces, l'ONF, le Conservatoire et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ont mutualisé leurs compétences pour définir un plan de gestion unique visant à préserver la richesse de ce site.

La dynamique sédimentaire est aux dires des chercheurs, « exceptionnelle » sans beaucoup d'équivalent dans le monde ! Les apports de sables amenés par les courants marins font grandir la pointe de plusieurs dizaines de mètres chaque année. Au fil des saisons, des « crochons » se forment et lui donne cette forme de « griffes ».



grise et côté estuaire du Lay, un autre paysage allant de la vasière, aux prés salés colonisant les zones basses entre les crochons.

Qui dit diversité d'habitats naturels, dit diversité d'espèces. Côté mer, c'est sur la dune que l'on retrouvera de nombreuses plantes protégées comme l'Œillet des dunes. La laisse de mer est la zone de reproduction du Gravelot à collier interrompu. Il va dissimuler ses œufs au milieu des coquillages et autres débris et y élever ses jeunes. Une chance,



Barges à queue noire (crédit photo Matthieu Vastin)

il utilise principalement le haut de la plage. Aussi, entre avril et juin, marchez près du ressac avec bien entendu nos amis les chiens en laisse.

Côté estuaire du Lay, des rassemblements importants de barges à queue noire, de courlis cendrés, de bécasseaux maubèches font des voyages entre la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon et les rives du Lay pour se reposer ou s'alimenter sur les vasières. Au printemps, l'emblématique Gorge-bleue à miroir colonise le pré salé pour parader.



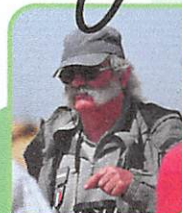
Barge à queue noire (crédit photo Cedric Nassivet)

Enfin, la forêt accueille au printemps plusieurs espèces d'orchidées, une colonie de milans noirs venant d'Afrique pour se reproduire et le mystérieux Engoulevent d'Europe émettant son ronronnement nocturne.

Afin de protéger au mieux l'ensemble de ces habitats, ces espèces et plus globalement ce paysage en constante évolution naturelle, le site est interdit d'accès au public. Cependant, nous avons conscience de l'importance de pouvoir faire découvrir ce patrimoine à protéger aux habitants de La Faute-sur-Mer, ainsi qu'aux visiteurs de passage. C'est pourquoi des visites sont organisées chaque année afin de faire découvrir la richesse de ce patrimoine. Vous pouvez prendre les renseignements en Mairie



Gorge-bleue (crédit photo Christophe Lemire)



### Jacques Marquis

31 ans au service de la biodiversité et des espaces protégés de la Presqu'île.

Après 10 ans au sein de la Fédération de Vendée en tant que Garde-Chasse Jacques MARQUIS intègre en octobre 1988 le service des Réserves de Office National de Chasse (ONC) puis de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (O.N.C.F.S) qui sera prochainement l'Office Français de la Biodiversité (OFB). En 1990 il est au service de la BMI (Brigade Mobile d'Intervention) détaché sur la Pointe d'Arcay.

Jacques Marquis a œuvré pendant 31 ans au service de la préservation de la biodiversité et des espaces naturels protégés de la Presqu'île de La Faute-sur-Mer.

Il a ainsi exercé de nombreuses missions sur la Pointe d'Arcay mais également au sein de la Réserve Naturelle de la Baie de l'Aiguillon-sur-Mer.

Outre ces missions de surveillance et respect de la réglementation du site, Jacques a largement participé à l'acquisition de données historiques sur le site d'Arcay grâce aux nombreux suivis naturalistes qu'il a réalisés tout au long de sa carrière.

Après le départ en retraite de son « gardien » le site de La Pointe d'Arcay sera sous la responsabilité de Régis GALLAIS également conservateur de la Réserve de la Baie de l'Aiguillon et dans le cadre de la co-gestion ONF - OFB - Conservatoire du Littoral.

Les visites estivales seront maintenues et centralisées par l'Office de Tourisme Sud Vendée Littoral.